

Le Speede 8 juin 2013

## Ressemblance et adoption

Notre enfant doit-il nous ressembler ? Doit-il avoir un « air de famille » ? Et, si ce n'est pas le cas, va-t-on cesser de l'aimer ? Que se passe-t-il quand l'un de nos enfants semble un vilain petit canard, ou juste différent ? Sans parler des ressemblances acquises... L'enfant doit-il adopter les usages, les manières, la façon d'être et de s'aimer de ses parents ? Que penser des normes qui s'échangent et se reproduisent alors ? Et que se passe-t-il quand l'enfant refuse la transmission ? Toutes ces questions sur la ressemblance familiale se retrouvent, sous une forme aiguisée, dans l'adoption. L'association Lilit (Liens, libertés, transmission) réfléchit depuis trois ans à ces problématiques sensibles. Dans son manifeste fondateur, publié en 2012, elle s'interroge : « *Un certain nombre de psychiatres et autres praticiens veulent nous persuader que la non-connaissance de ses origines est un handicap à la construction et à l'épanouissement de l'individu. Ce faisant, ils enferment le devenir de l'enfant adopté dans une posture victimaire.* » Pour débattre de ces thèmes très actuels, Lilit organise, avec le soutien de France Culture, une « journée de l'adoption » avec une pléiade d'intervenants de qualité.

- **Le colloque aura lieu le 17 juin de 9 heures à 18 heures à la Maison du barreau, 2-4, rue de Harlay, Paris 1<sup>er</sup>.**
- <http://lilit-adoption.com>